



Albi, le 18 septembre 2020

DRH

Mesdames et Messieurs les représentants des personnels,

Référence DRH-sm-20/21-307

Dossier suivi par Stéphanie MASTAIIN

69 avenue Maréchal Foch 81013 Albi cedex 9 Concernant la seconde journée de pré rentrée, le site du Ministère précise : « Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. »

Aussi, même si la thématique est laissée libre pour les équipes pédagogiques, la tenue de réunions sur des thématiques identifiées reste l'organisation prévue pour ces temps de travail.

Le pilotage de circonscription s'enrichira de l'analyse des thématiques et du calendrier mis en place. Une transmission à l'IEN de circonscription est à cet effet souhaitable. Nous invitons les équipes pédagogiques qui ont effectué cette seconde journée de pré rentrée en amont du 31 août, avec l'organisation décrite précédemment, à se rapprocher de leur IEN.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les co-secrétaires, à l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice académique des services de l'éducation nationale du Tarn

Marie-Claire DUPRAT

Madame Bérengère Bascoul Madame Valérie CLERC Monsieur Bastien ALBERTY Monsieur Thomas VERDIER Co-secrétaires du SNUipp-FSU 81 201, rue de Jarlard 81000 Albi